

Brocante et journée à la mer

Ces deux activités sont intimement liées pour une bonne raison : la brocante permet de récolter l'argent qui servira à financer la journée à la mer. Bien sûr, d'autres activités seraient susceptibles de financer cette journée, mais le point essentiel est que les locataires puissent participer activement à ce financement. Ainsi, ce ne sont ni les bénévoles, ni SNL Y qui financent pour les locataires, mais tous les membres du GLS, locataires compris, qui collectent ensemble les fonds nécessaires et qui s'offrent ensuite cette journée de détente collective avec **leur** argent. A l'origine, l'argent de la brocante permettait d'alimenter une cagnotte dont locataires et bénévoles décidaient de l'affectation, le surplus faisant l'objet d'un don collectif à SNL Y. Bernard Biju-Duval se souvient certainement encore du chèque de 1300 €, qui lui a ainsi été remis par deux locataires en vue de financer la construction de nouveaux logements passerelle. Un geste fort qui n'est plus autorisé aujourd'hui par les comptables qui nous régissent. Dommage que le dogmatisme de ceux qui ne sont pas au contact direct des locataires l'ait emporté sur l'âme de SNL ! Cependant, nous avons jusqu'à présent conservé l'esprit du dispositif initial en expliquant que, même si les gains du vide grenier sont désormais versés intégralement à SNL Y, ces sommes nous appartiennent et servent à financer notre séjour à la mer ainsi qu'une ou deux autres sorties collectives.

Étape 1, la collecte des objets pour la brocante

Cela se fait tout au long de l'année, les objets recueillis étant stockés dans la cave de l'un de nos logements. Les sources sont multiples et concernent surtout les bénévoles, mais pas exclusivement. Il s'agit essentiellement de ce qui traîne dans nos caves et nos greniers ainsi que dans ceux de nos familles et de nos amis.

Les déménagements et les débarras dans le cadre de successions sont une autre source importante d'objets recueillis, dont certains peuvent avoir de la valeur. Ceci concerne nos réseaux familiaux et amicaux et également des personnes qui nous font don de meubles ou d'électroménager destinés aux locataires et à qui nous expliquons que nous sommes également à la recherche d'objets à vendre sur notre stand lors du vide-grenier.

Ce peut être également dans le cadre de contacts professionnels.

Enfin, depuis peu, cela peut s'inscrire dans le partenariat institué avec Vandpartners, entreprise de débarras créée par Virginie Del Grande, qui nous réserve la primeur des meubles et objets divers à récupérer dans les logements qu'elle a la charge de vider.

Ainsi, dans de nombreux cas, la collecte concerne tout à la fois le mobilier, la vaisselle, le linge destiné à nos locataires ou futurs locataires ainsi que des objets plus prisés qui seront stockés en vue de la brocante. Nous essayons de faire participer les locataires à cette collecte, notamment pour les manutentions.

Cette étape 1 donne lieu à des retombées positives en termes de notoriété de SNL, et parfois de nouveau donateur.

Etape 2, le vide grenier

Chaque année (sauf en 2020), les commerçants organisent, avec le concours de la Ville de Versailles un vide-grenier. Dès que la date est fixée et que les réservations sont ouvertes, nous devons réserver notre stand. Un commerçant sympathisant nous offre deux places pour le prix d'une (30 €).

La veille du vide-grenier, il nous faut charger nos voitures avec les objets stockés, y ajouter des plateaux et des tréteaux, sans oublier des affiches et un kakémono SNL. Cela se fait avec le concours de locataires.

La journée du vide-grenier commence dès 6h30 avec une activité intense : installation du stand, déballage des marchandises et rangement de celles-ci, le tout sous le regard des brocanteurs professionnels qui viennent rafler les beaux objets à peine sortis des véhicules. Les négociations sont parfois rudes, mais pendant la première heure se réalisent souvent de belles ventes.

Bénévoles et locataires se relayent sur le stand tout au long de la journée. C'est extrêmement gratifiant pour les locataires de jouer à la marchande, de faire rentrer de l'argent dans la caisse et d'expliquer aux passants ce qu'est SNL.

A 18h, après avoir soldé des marchandises pour éviter d'avoir à les remporter, il faut à regret remballer les invendus et les rapporter dans la cave. Cette longue journée se terminera vers 20h. Il ne restera plus qu'à compter les billets et les pièces.

Etape 3, la journée à la mer

La première année, en 2015, nous étions allés à Trouville. Depuis, nous avons opté pour Villers-sur-Mer. C'est me semble-t-il le meilleur rapport qualité/distance. Le dernier samedi avant la rentrée scolaire est la date qui semble la meilleure : beaucoup n'ont pas encore repris le travail et ceux qui étaient partis en vacances sont rentrés. De plus, même si les journées raccourcissent, il fait souvent beau à cette période sur la côte normande. Sauf en 2020 où nous avons dû repousser notre sortie au samedi 12 septembre pour cause de mauvais temps. Le samedi, il faut partir assez tôt pour éviter les embouteillages, mais le soir, le retour se fait sans problème.

L'organisation pratique des trajets est un peu délicate : il faut commencer par répertorier ceux qui souhaitent venir ainsi que le nombre de places disponibles dans les véhicules. Mais jusqu'au dernier moment, il restera des indécis et certains changeront d'avis. L'objectif est que chacun, bénévole, locataire ou ancien locataire, parfois accompagnés d'amis, puisse trouver une place dans un véhicule et qu'il n'y ait pas plus de véhicules que nécessaire afin de limiter les coûts. Les trajets se font en effet dans les véhicules des bénévoles ainsi que dans ceux de nos locataires qui en ont un. A l'origine, tous les possesseurs de véhicules étaient défrayés avec la cagnotte de la même façon (50 €, puis 60 €). Désormais, cela passe par des notes de frais payées par SNL Y, étant précisé que plusieurs bénévoles font le choix

de renoncer au remboursement de ces frais, ce qui revient à faire payer 66 % du coût du déplacement par l'État grâce au reçu fiscal émis.

Le repas de midi est un pique-nique partagé, chacun apportant un plat mis en commun. En 2020, ça a été du chacun pour soi afin de ne pas prendre le risque de partager la Covid.

Le repas du soir, avant de prendre la route du retour est pris dans un restaurant proche de Villers qui dispose d'une grande salle et est en mesure de nous servir assez rapidement un menu convenu à l'avance (env. 16 €, payé grâce à l'argent de la brocante). L'idée est que des locataires qui n'ont guère l'occasion de fréquenter des restaurants puissent conclure cette journée par quelque chose qu'ils n'auraient pas eu l'occasion de se payer. Toutefois, en 2020, compte tenu des risques de contamination Covid à l'intérieur du restaurant, nécessairement sans masque, il nous a semblé plus sage d'aller chercher quelques pizzas et de les manger sur la plage. Finalement, cela s'est avéré sympa et n'a pas coûté cher (env 4 € par personne).

Le reste de la journée est consacré à la baignade, aux châteaux de sable, à la confection de canaux et de bassins, à des jeux, à des siestes, le tout en gommant toute distanciation sociale entre locataires et bénévoles. C'est certainement là le point le plus positif de cette journée : nous sommes tous égaux, ceux qui ont déjà vu la mer et ceux pour qui c'est la première fois, ceux qui savent nager et ceux qui ne savent que patauger. Chacun fait ce qui lui plait, rien n'est imposé. Réflexion d'une maman : lundi, lorsque la maîtresse demandera à mes enfants ce qu'ils ont fait pendant les vacances, ils pourront dire *Je suis allé à la mer*, comme la plupart des autres enfants, même si ce n'était qu'une journée et non pas un mois ! Avant de venir, certains locataires sont un peu réticents à l'idée de se mêler aux autres, à la crainte de ce que les autres penseront d'eux. Mais une fois sur place, les barrières tombent et le soir, tous sont ravis de cette journée et prêts à revenir l'année suivante.

Contacts : Jean-Michel Boillot versaillescentre.sn178@gmail.com 0782485807





